



Tarifs et Ecolage 2023-2024

	Finance d'entrée unique	100 CHF
1	Cours collectif d'initiation musicale	590 CHF
2	Cours collectif de solfège	510 CHF
3	Cours d'instrument individuel à vent, piano et guitare	
3a	30 minutes	1'290 CHF
3b	45 minutes ¹	1'610 CHF
4	Cours de tambour collectif de 50 minutes	1'290 CHF
5	Cours de tambour ET percussion²	1'530 CHF
6	Participation dans un ensemble EMN³	
6a	Si musicien-ne suit actuellement des cours à l'EMN	Inclus
6b	Si musicien-ne ne suit pas actuellement des cours à l'EMN	330 CHF
7	Cours de certificat - programme spécifique	
7a	Solfège : cours collectif de 60' hebdomadaire	590 CHF
7b	Instrument : cours individuel de 60' hebdomadaire	2'080 CHF
8	Cours individuel à la carte de 30 minutes⁴	
8a	Série de 5 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	220 CHF / 250 CHF
8b	Série de 10 cours à la carte / avec mise à disposition d'instrument	420 CHF / 470 CHF
9	Cours de Musique de chambre⁵	280 CHF
10	Mise à disposition	
10a	Instrument à vent	430 CHF
10b	Tambour (dès l'entrée au Corps de Tambours)	180 CHF

Notes importantes

- Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux élèves dont le représentant légal est contribuable sur le canton de Vaud ET si l'élève a moins de 20 ans (25 ans s'ils sont en formation sur présentation d'une attestation officielle). Dans le cas contraire, les tarifs sont à multiplier par 1,5.
- Rabais pour la fratrie : -15% pour le 2^{ème} enfant, -25 % pour les suivants.
- Les contribuables vaudois peuvent demander « l'aide individuelle » auprès de leurs communes d'habitation en cas de besoin d'aide financier.
- La mise à disposition d'un instrument nécessite la signature d'un accord supplémentaire.
- Tambour muet, baguettes, housse, métallophone, becs, anches, méthodes et tout autre matériel ainsi que le remplacement du matériel perdu est facturé au prix coutant.

1) Cours de 45 minutes possible sur préavis du professeur et après accord du Comité de Direction et des parents.

2) Cours de percussion possible dès le niveau Élémentaire en tambour. Cours collectif pour tambour, individuel pour percussion.

3) Harmonie des Cadets, Orchestre d'Harmonie, Corps de Tambour, Ensemble de Percussion, Atelier Musique Actuelle.

4) Un maximum de 30 cours peut être suivi dans cette manière. Paiement avant le début du premier cours de chaque série.

5) Classe ouverte uniquement si l'effectif de 4 élèves minimum peut être atteint.